

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

À la 6<sup>e</sup> séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit 7 juin 2022, à la salle du conseil municipal, sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Nathalie Gaudette

Madame Angèle Auger

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

**PÉRIODE DE SILENCE**

No-070-07-06-22

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 3 mai 2022;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 mai 2022;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 mai 2022;
- Adoption des comptes;
- Dépôt d'une correspondance de Daniel Tétreault CPA inc;
- Dépôt et lecture du rapport du maire 2021 sur la situation financière de la municipalité d'Authier;
- Comité Bellefeuille – Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2002;
- Comité Bellefeuille – Appui aux projets dans le cadre du fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Comité Bellefeuille – Fond de mise en valeur;
- Suivi des rénovations du nouveau bureau municipal – Stationnement du nouveau bureau;
- Suivi des rénovations du nouveau bureau municipal – Désinfection;
- Suivi des rénovations du nouveau bureau municipal – Drain;
- Résolution d'emprunt temporaire dans le cadre des travaux de la TECQ;
- Dépôt d'une correspondance de la MMQ :

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Dépôt d'une correspondance du ministère des Transports;

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET TOURISME

URBANISME

- Dossier Monsieur Donald Lampron;

PAROLE AU MAIRE;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

VARIA :

- Faire gratter la portion du chemin « À vos risques » qui se rend à la source;

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Adopté**

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

## **ADMINISTRATION ET FINANCES:**

No-071-07-06-22

### **Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 3 mai 2022:**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

**Adopté**

No-072-07-06-22

### **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 mai 2022:**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

**Adopté**

No-073-07-06-22

### **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 25 mai 2022:**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

**Adopté**

No-074-07-06-22

### **Adoption des comptes:**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 13,585.65 \$ pour le mois de mai 2022 ainsi que les salaires pour la période de mai 2022 pour un montant de 8,057.68 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

**Adopté**

### **Dépôt d'une correspondance de Daniel Tétreault CPA inc. :**

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de Daniel Tétreault, CPA. Il y fait mention du bon déroulement et de l'honnêteté de la comptabilité de la municipalité.

### **Dépôt et lecture du rapport du maire 2021 sur la situation financière de la municipalité d'Authier :**

Ce dernier fut déposé.

No-075-07-06-22

### **Comité Bellefeuille – Adoption du rapport de la réunion régulière du 24 mai 2022 :**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, d'adopter le compte-rendu de la réunion du Comité Bellefeuille soit celle du 24 mai 2022.

**Adopté**

No-076-07-06-22

### **Comité Bellefeuille – Appui aux projets dans le cadre du fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest :**

**ATTENDU QUE**

le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier);

- ATTENDU QUE** Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;
- ATTENDU QUE** le projet demandé est « Aménagement forestier TFR Bellefeuille 2022 »;
- ATTENDU QUE** ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;
- ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier délégué, est favorable à ce projet;
- EN CONSÉQUENCE,** sur proposition de Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par Comité Bellefeuille dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest. Il est également résolu d'autoriser Madame Cindy Demers à signer la documentation relative au projet.

**Adopté**

**No-077-07-06-22**

**Fonds de mise en valeur :**

Il est proposé par Madame Nathalie Gaudette et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'utiliser le \$5,000.00 du Fonds de mise en valeur pour cartographier et délimiter le terrain pour le projet du centre Plein air.

**Adopté**

**No-078-07-06-22**

**Suivi des rénovations du nouveau bureau municipal – Stationnement du nouveau bureau:**

Il est proposé par Madame Nathalie Gaudette et appuyé par Madame Angèle Auger, d'autoriser une dépense de \$6,000,00 pour effectuer la réfection du stationnement du nouveau bureau. Le montant est basé sur une estimation de \$4,945.00 effectué par Proulx & Genesse Inc. Il est à noter que les travaux pourraient être facturés à l'heure également.

**Adopté**

**No-079-07-06-22**

**Suivi des rénovations du nouveau bureau municipal – Désinfection:**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, de procéder à la désinfection du nouveau bureau municipal au montant de \$30,000.00.

**Adopté**

**Suivi des rénovations du nouveau bureau municipal – Drain :**

La discussion sur ce sujet est à suivre.

**No-080-07-06-22**

**Résolution d'emprunt temporaire dans le cadre des travaux de la TECQ :**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier fait des travaux d'envergure subventionnés par la TECQ 2019-2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier souhaite qu'un prêt temporaire soit autorisé afin de financer ces sommes dans l'attente du remboursement des travaux subventionnés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, l'ouverture d'un prêt temporaire au nom de la Municipalité d'Authier au montant de 726,834\$ à la caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest; et que les signataires autorisés soient Monsieur Marcel Cloutier, maire ainsi que Madame Rachel Barbe, directrice générale.

**Adopté**

**Dépôt d'une correspondance de la MMQ :**

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la MMQ (mutuelle des municipalités du Québec). Il y fait mention d'une ristourne de 245.00 \$ qui sera versé à la municipalité sous forme de ristourne.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL**

**VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

**Dépôt d'une correspondance du ministère des Transports :**

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère des Transports du Québec. Il y fait mention d'une aide financière maximale de 89,054.00 \$ que la municipalité va recevoir dans le programme d'aide à la voirie locale.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**LOISIRS ET TOURISME:**

**URBANISME:**

**No-081-07-06-22**

**Dossier Monsieur Donald Lampron :**

Il est proposé par Madame Nathalie Gaudette et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, de céder le lot No. 4 962 746 appartenant à la municipalité à Monsieur Donald Lampron de nommer mandataire Monsieur Marcel Cloutier maire et Madame Rachel Barbe directrice générale pour la signature des documents nécessaires à la cession dudit lot.

**Adopté**

**PAROLE AU MAIRE:**

**PÉRIODE DE QUESTIONS:**

**VARIA:**

**No-082-07-06-22**

**Faire gratter la portion du chemin « À vos risques » qui se rend à la source :**

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, de faire gratter la portion du chemin « À vos risques » qui se rend à la source. Une demande sera faite au comité Bellefeuille pour qu'il assume cette dépense.

**Adopté**

**SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:**

**Service des Loisirs** :   ▪ Rien.

**Comité Jeunesse** :   ▪ Rien.

**O.M.H.** :   ▪ Rien.

**Comité Bellefeuille** :   ▪ Rien.

**M.R.C.** :   ▪ Rien.

**Régie des déchets** :   ▪ Réunion truck, 5 à 7 personnes.

**École du Rang 2** :   ▪ Rien.

**Âge d'Or** :   ▪ Rien.

**Régie des incendies** :   ▪ Rien.

**MADA & PFM** : ▪ Rien.

**Centre plein-air** : ▪ Rien.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h35.

---

Marcel Cloutier, maire

---

Rachel Barbe, sec.-très.